



CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Ecole des P'tits Romains
Directrice : Valérie Masson
Tel : 05 49 27 50 16
Mél : ce.0790088S@ac-poitiers.fr

Adresse postale :
5 grand rue 79120 ROM

Ecole des P'tits Romains PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 octobre 2021

- **Etaient présents** :

ENSEIGNANTS : Mme Masson ,Mme Portain, Mme Bernard , Mme Vergeraud , Mme Blaineau

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mme Haberstroh, Mme Chaboisseau, Mme Roger-Laurendeau, Mme Veron

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme Boucheta, Mr Poirier.

AUTRES (préciser titre et fonction) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bernard Stéphanie

Absents excusés : Mme Lambin, Mme De Coninck Christine, Mme Agnès. Pas de représentant pour la CdC Mellois en Poitou.

Absents : ----

- **Ordre du jour** : L'ordre du jour est abordé comme suit :

Installation du Conseil d'école : Composition du conseil, rôle et modalités de fonctionnement. Contexte de l'école : présentation de l'équipe éducative et des effectifs.

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021. Sur 110 parents, 70 parents ont voté, soit un taux de participation de 63, 64%. Il y a eu 10 bulletins blancs ou nuls.

Une liste de 8 parents s'est présentée et a été élue :

Titulaires : Mme CHABOISSEAU, Mme HABERSTROH, Mme ROGER-LAURENDEAU, Mme VERON

Suppléantes : Mme DODIN, Mme BELLY, Mme NEVEUX, Mme LESCOU

Dans l'idéal, un parent de chaque classe pourrait avoir un rôle de titulaire.

Les enseignantes remercient vivement les parents d'élèves élus qui se sont mobilisés pour la mise en place d'un bureau et pour le dépouillement

Composition du conseil : Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- la directrice de l'école, présidente.
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal ou le représentant de la communauté de communes) :
- les maîtres de l'école, les maîtres remplaçants, un des maîtres du RASED
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Chacun de ces membres peut être amené à délibérer sur les points à l'ordre du jour. Pour délibérer valablement, le CE doit réunir au moins la majorité plus un membre. En l'absence de ce quorum, le CE ne peut pas se tenir. Il est alors convoqué dans les quinze jours et siègera quel que soit le nombre de ses membres présents.

Les autres personnes pouvant être présentes assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école pour les affaires les intéressant.

Les membres du CE ainsi que les personnes assistant aux conseils d'école sont liés par une obligation de réserve absolue quant aux points évoqués mettant nommément en cause un élève, une famille ou toute autre personne.

Rôle du conseil : Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Sur proposition du directeur de l'école:

- Adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- Vote le règlement intérieur de l'école;
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école (ex : APC, restauration, hygiène, TAPS, Liaison école-collège, Rased, ..)

Par ailleurs, le CE est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Dates des deux prochains conseils: Lundi 28 mars 2022 et mardi 21 juin 2022 à 17h30.

Contexte de l'école : Mouvement du personnel, présentation de l'équipe et effectifs.

-Départ de Mr Roy et Mr Pillaud remplacés par Mme Montoya le jeudi et le vendredi.

-Temps de décharge : Mme Masson est directrice et PEMF (professeure des écoles maître Formatrice).

Mmes Vergeraud, Blaineau et Bernard sont à temps partiel.

Mme Portain est MAT (maître d'accueil temporaire), ce qui lui donne la possibilité d'accueillir des enseignants stagiaires dans l'année. Elle accueillera deux stagiaires de l'INSPE en novembre et décembre en stage filé et un autre en février sur 15 jours. Elle accueille aussi régulièrement des stagiaires de MFR.

- Effectifs :**
- Classe de Mme Portain : 7PS- 6MS – 8 GS : 21 élèves.
 - Classe de Mmes Masson et Blaineau : 7 CP-10 CE1 : 17 élèves
 - Classe de Mmes Vergeraud et Montoya : 12 CE2- 6 CM1
 - Classe de Mmes Bernard et Montoya : 9 CM1- 11 CM2

Total : 76 élèves (baisse de 8 élèves par rapport à l'année dernière)

●**Les personnels communautaires :** Mme Lucas Amélie, Mme Morisson Aurélie, Mme Proust Bianca, Mme Pasquay Maud, Mme Sabourin Nelly, Mme Collineau Sabrina.

●**Les personnels AESH :** Mme Le Haret : Présente à mi-temps. Elle intervient dans la classe des CM1-CM2 et celle des CP-CE1. Son emploi du temps va être modifié avec l'arrivée d'un nouvel élève en maternelle.

Le règlement Intérieur de l'Ecole : *Lecture du règlement.* La charte de la Laïcité expliquée aux enfants est annexée au règlement intérieur et sera disponible sur le site de l'école. Les parents devront signer un coupon indiquant qu'ils ont pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de la Laïcité. Il n'y a pas de changement par rapport au règlement voté en 2021-2022.

Les membres du conseil d'école ont procédé au vote à main levée. Le règlement 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

Mme Masson soulève le problème de la garderie où de plus en plus de parents préviennent au dernier moment de changement. Les appels ont lieu dans la classe. Mme Haberstroh propose d'inviter une personne de Chat perché au prochain conseil d'école pour définir un fonctionnement concernant la liaison école-garderie

Les instances de liaison : Bilan du conseil école/collège du 27 septembre 2021.

Mr Gachignard est le nouveau principal du collège.

Les résultats des évaluations nationales sont corrects 2021. Une élève est plus en difficulté mais son retour à l'école après confinement a été tardif.

Les résultats nationaux seront connus en décembre, puis la circonscription de Melle transmettra des moyennes pour le secteur.

Projets inter degrés 2021-2022

La dynamique est rompue par le confinement et le départ de plusieurs collègues de CM2 sur le secteur.

Le projet Chorale ne pourra pas être mené.

Le professeur de français n'a pas souhaité maintenir son inscription au projet école et cinéma. Mme Bernard mènera ce projet avec Mme Héliet, documentaliste du collège de Sauzé-Vaussais. Elles auront une formation commune le 15 décembre.

Le Projet d'Ecole : bilan, avancement, actions 2021-2022, budget prévisionnel.

Un bilan du projet 2021-2022 sera à faire prochainement.

Des actions menées l'année dernière vont être reconduites ou poursuivies.

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle :

-Enseigner le langage à l'oral et écrit au cycle 1 : raconter une histoire entendue ou lue, mettre en scène une histoire avec les boîtes à histoires.

-Maîtriser les fondamentaux :

Le langage écrit du C2 au C3.

La numération : le carnet de nombres de la PS au CM2

-Mettre en œuvre une réflexion collective sur la progression des apprentissages du cycle 1 au cycle 3, dans le domaine scientifique (Parcours de santé) et dans le domaine de l'EMC (Parcours citoyen).

Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle :

- Rédiger ou produire un texte en dictée à l'adulte en vue de communiquer les projets de l'école : Développer le site de l'école avec des photographies, des textes écrits.

- Enrichir le lexique des élèves : Carnet de vocabulaire en lien avec les projets de classe et le parcours citoyen et le projet Galerie d'école à Ciel Ouvert.

Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques :

-Développer les procédures d'évaluations formatives : carnet de suivi des apprentissages, outils permettant l'auto-évaluation, trace écrite et affichages : « Qu'est-ce que j'ai appris ? », en lien avec le parcours culturel, de santé et citoyen.

Volet 2 : Accompagner l'élève :

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école :

Galerie à ciel ouvert : Le projet vise à installer une Galerie d'école à ciel ouvert dans le bois communal. La volonté de l'équipe enseignante est d'y accueillir au fil des années des œuvres d'artistes mais aussi des réalisations plastiques des classes (installations in situ, art contemporain, photographie...). Les intervenants de ce projet seront Michel André « Croctoo » et Crystèle Ferjou, conseillère pédagogique.

Les classes de maternelle et de CP-CE1 bénéficieront chacune de 5 h d'intervention. Les Classes de CE2-Cm1 et CM1-CM2 auront chacune 15h d'ateliers. Les élèves se déplaceront au Frac de Linazay.

Le projet Galerie d'école à ciel ouvert permettra d'intégrer la thématique choisie par le Rauranum : les Arts de la table. Une journée exposition et atelier aura lieu le 21 mai 2022.

L'association Peintu'Rom participera aussi au projet.

Coût du projet : 4700 € financés par la DRAAC, la Cumav, la Mairie de Rom, l'APE, l'OCCE, la CDC et Canopé.

Eco-Label avec la mise en place d'éco-délégués. Un projet autour de la thématique de l'eau sera engagé cette année. Le comité s'est réuni en juin puis fin septembre. La prochaine réunion aura lieu le 18 novembre et permettra de faire un diagnostic et définir des actions.

Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève :

- Impliquer les élèves dans l'élaboration, l'application, la régulation et l'évolution des règles de vie (mise en place de conseil au sein de l'école ou de la classe).
- Prendre en compte la diversité des élèves: différenciation pédagogique mise en œuvre par l'équipe enseignante, partage des élèves pour les séances d'APC.

Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie :

- Nourrir le parcours culturel des élèves: projet Galerie à Ciel ouvert, projet avec le Rauranum « nuit des Musées », école et cinéma 3 films dans l'année de la GS au CM2, l'enfant et le théâtre.
- Projets USEP : Génération 2024 : journées olympiques et paralympiques. Projet paralympique avec la rencontre d'un athlète Sébastien Bichon : 3 rencontres sur l'année avec suivi du projet Handiplano en mars-avril 2022.

Volet 3 : Ouvrir l'école

Mieux accueillir :

- Impliquer les familles sur les apprentissages scolaires pour la mise en œuvre d'une coéducation : Comité d'Eco-labellisation,

Mieux communiquer :

- Impliquer les familles en proposant que les parents participent à des ateliers à l'initiative des enseignants ou des parents : reconduction de l'action Carnaval ?

Renforcer les interactions avec les partenaires :

- Interagir et coopérer avec l'APE : organisation d'actions communes : Grande Lessive, Fête de Noël, Carnaval, Fête de fin d'année ; pour budgétiser le café des parents.
- Renforcer les interactions et la coopération avec l'association USEP et les parents, pour les activités sportives proposées hors temps scolaire.
- Environnement : tri des déchets en lien avec la Communauté de communes.

Budget prévisionnel :

L'OCCE :

Solde du compte en août 2021 : 2848,31€ .La quasi-totalité des parents a versé la cotisation de 15 € par enfant. L'APE versera cette année 1600 euros pour les projets et 400 euros pour le budget de Noël.

La dotation Communauté de communes :

- 45 € par élève inscrit. (56€- 11€ photocopieur)
- 1212 € par classe.
- 922 € pour l'école.
- 972 € catalogue transport.

Pour les 75 élèves inscrits en sept. 2021, dotation de 12530,29 € (10125 € + reliquat 2020-2011 : 2405,29 €)

Le Cadre de Vie : *Point sur les travaux. Labellisation Eco-Ecole.*

Travaux réalisés: Les enseignants remercient la mairie et la communauté de communes les travaux réalisés :

- ✓ Réaménagement de l'espace chaufferie pendant les vacances.
- ✓ Réfection des toilettes en cours : le chantier n'est pas abouti, il reste de nombreux points à revoir.
- ✓ Modification du système d'alarme.
- ✓ Réparation régulière des sanitaires côté maternelle.
- ✓ Remplacement du photocopieur.
- ✓ Carreaux de carrelage cassés sur les marches entre la garderie et la classe des CP-CE1.
- ✓ Etagères dans la cabane pour stocker le matériel de la classe dehors.

Demandes restantes:

- ✓ Création d'un espace supplémentaire : salle de Maîtres.
- ✓ Refaire les tracés de la cour à la peinture blanche.
- ✓ Dans la 3^{ème} classe à l'étage : Retrait des câbles informatiques, pose d'une baie informatique.

- ✓ Mise en place d'un portillon pour accéder plus facilement au jardin situé en face de l'école.
- ✓ Prévoir des portes de placards pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1. Etagères à la vue de tous.

Labellisation Eco-Ecole : la thématique de l'année : l'eau. Des aménagements de la cour vont être prévus pour la récupération des eaux de pluie.

Sécurité : *Présentation des PPMS. Bilan des exercices réalisés : incendie et alerte intrusion.*

Exercice incendie : le 17 septembre : nouveau système d'alarme. Pas de relais dans la classe des Cm1-Cm2. La CDC a été informée.

Exercice PPMS attentat – intrusion le 13 octobre. Le confinement a été rapide puisque tous les élèves étaient dans leur classe. Le signal de la garderie ne fonctionne pas. (idem année dernière, CDC informée)

La vie scolaire : *Relations parents enseignants Bilan des évaluations CP-CE1, Organisation des APC, Ateliers périscolaires, Restaurant Scolaire, Organisation des activités culturelles et sportives, USEP, APE.*

- ✓ **Election des délégués de classe** : Dans certaines classes, les élections ont eu lieu avant les vacances de La Toussaint. Pour les CM1-CM2 : Apolline Laforge et Robin Gilbert.
- ✓ **Bilan des évaluations CP-CE1** : Mme Masson et Mme Blaineau ont reçu presque tous les parents pour expliquer les résultats des élèves. Les résultats sont assez satisfaisants.
A consolider :
 - CP français : satisfaisant.
 - CP math : Associer un nombre à une position.
 - CE1 français : Ecrire des mots (orthographe des mots courants)
 - CE1 math : La résolution de problèmes.
- ✓ **Organisation des APC** : Les séances de 45 min sont proposées toute la semaine de 15h45 à 16h30 pendant 3 à 4 semaines par période.
- ✓ **Reprise des TAP** : Mme Grandamy remplace Mme Motard au poste de coordinatrice. Les Tap ont lieu tous les jours de 15h45 à 16h30. Il y a deux intervenants par semaine en plus des agents communautaires. Projet avec la boîte à musique de Couhé le 9 avril. Précisions ultérieurement.
- ✓ **Rased** : Mr Simon Motard, maître E sera présent après la Toussaint pour les CE1 sur l'école. Mme Françoise Nivelles, psychologue scolaire, fera aussi des bilans. Deux équipes éducatives ont eu lieu le 14 octobre.
- ✓ **Santé scolaire** : Les CP vont bénéficier de la visite d'une infirmière scolaire le 12 novembre.
- ✓ **Organisation des activités culturelles et sportives jusqu'à Noël** :
 - L'enfant et le théâtre : Spectacle *Am Stram Gram* à Payzé-le-Tort le 17 novembre pour les CP-CE1 et CE2-CM1.
 - Ecole et cinéma : A Lezay le 23 novembre : *Alice Comedy* pour les GS-CP-CE1. Chantons sous la pluie pour les CE2-CM1-CM2.
 - Fête de Noël : le vendredi 10 décembre.

Photos scolaires : Le photographe est prévu le 15 novembre.

Divers : Aucune question n'a été communiquée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h20.

À Rom, le 19 octobre 2021

La secrétaire de séance, Stéphanie Bernard

La Directrice, Valérie Masson

Stéphanie BERNARD.

S. Bernard.

Valérie Pano

